

**Allocution en hommage aux fusillés
devant les plaques mémorielles
à la « Maison de syndicats » de Nantes
Jeudi 12 février 2015**

Chers Camarades,

Au nom de l'Union Locale Cgt de Nantes, je vous remercie de votre présence.

Nous sommes rassemblés ce soir à l'occasion d'un triste anniversaire, celui du Procès dit « des 42 ». Il y a 67 ans, le 15 janvier 1943 s'ouvre à Nantes le procès qui sera probablement le plus meurtrier de toute l'occupation nazie de la seconde guerre mondiale au vu du nombre de condamnations à mort prononcées.

L'enjeu, alors, pour l'occupant nazi avec la complicité de Vichy est de terroriser la population, frapper les esprits, disqualifier les hommes et les femmes de la résistance et surtout réprimer sévèrement les Francs-tireurs et partisans nantais qui avaient fait le choix de la lutte armée et de la guérilla contre l'occupant.

On se souvient d'ailleurs des fortes représailles allemandes de 1941 qui suivirent, après l'exécution d'un colonel allemand à Nantes par un commando de la Résistance. L'ordre de fusiller 50 otages immédiatement, s'était soldé par l'exécution de 48 résistants et notamment des militants syndicaux.

C'est dans ce contexte de forte répression que le 15 Janvier 1943, le tribunal militaire de la Feldkommandantur inculpe 45 hommes et femmes pour assassinat, complicité d'assassinat, activité communiste, intelligence avec l'ennemi de l'Allemagne...

Le 28 janvier, 37 de ces résistants sont condamnés à mort : ils seront fusillés les jours qui suivirent, 9 seront exécutés le 29 janvier, 25 tombèrent sous les balles nazis le 13 février 1943 et les 3 derniers furent exécutés le 7 mai.

La répression impitoyable s'abat sur le département avec ces fusillés : ce sont près de 900 déportés de répression dont à peine la moitié reviendra des camps.

Derrière moi, 2 plaques, initialement posées en 1948 sur les murs de la Bourse du Travail, trouvent leur place logique sur les murs de l'actuelle Maison des Syndicats.

On peut lire sur ces plaques « L'Union Locale des syndicats confédérés de Nantes en hommage à ses martyres victimes de la barbarie nazie. »

181 noms d'hommes et femmes sont ici rassemblés. Qui étaient ces résistants : des hommes et des femmes de tous âges souvent jeunes voire très jeunes, la grande majorité sont mariés, ont un métier, une vie de famille.

D'une façon générale, en tant que syndicalistes ils sont bien placés pour créer des réseaux de renseignement ou de sabotage dans les nombreuses usines qui travaillent pour l'armement allemand. Leurs réseaux relationnels servent à drainer un certain nombre de militants vers les mouvements de résistance.

La prison, la torture, l'exécution par fusillade ou décapitation, la déportation sans retour dans les camps de concentration nazis sont le terme de leur action de résistant. Certains se suicident pour ne pas parler sous la torture.

Gageons que leur lutte n'a pas été vaine.

L'héritage de leur Résistance marquera durablement la vie politique française. Le programme du Conseil

National de la Résistance se réalisera par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création de la Sécurité sociale.

A la Libération, la Résistance qui devait beaucoup aux salariés et à leurs organisations, permet l'application de l'essentiel du programme du Conseil National de la Résistance.

Tout cela fut possible dans une France ruinée, en pleine reconstruction. Et aujourd'hui alors que les profits n'ont jamais été aussi importants pour une poignée d'individus, nos gouvernants s'éloignent du progrès social pour répondre fidèlement aux exigences du capitalisme toujours plus vorace. L'ANI avant-hier, le CICE hier et la Loi Macron aujourd'hui. Des dispositions qui font régresser les conditions de vie des travailleurs qui nous plongent dans la récession, qui accroissent les injustices et qui participent au final d'un recul de civilisation.

En effet chaque recul social ouvre un peu plus la porte de la barbarie.

Comment commémorer nos 181 camarades arrêtons-nous quelques instants sur ce mot camarade si cher à nos yeux tant il porte de valeur fraternel. On nous moque parfois de ce mot qui serait devenu désuet, ceux-là même qui usent à satiété du terme si laid de collaborateur dans leur bureau dégoulinant de confusion.

Comment commémorer nos 181 camarades donc sans penser aux victimes de Charlie, du magasin casher, de cette fonctionnaire municipale et de tous les autres. Victimes effectivement de la barbarie de ces assassins qui finissent par perdre toute trace d'humanité ne laissant parler que leurs pulsions de mort.

Comme on ne naît pas assassin, on ne naît pas civilisé. On le devient.

Et pour se civiliser, l'homme a besoin d'un terrain propice qui lui permet de s'émanciper.

Lorsque l'on fait de ce terrain une jungle, il ne faut pas s'étonner d'y retrouver des fauves.

Les rassemblements qui ont suivi ces assassinats du début d'année ont montré un désir d'humanité. Ils étaient nécessaires, ils ne sauraient suffire.

La preuve, nos larmes coulent encore sur les morts que parmi les chefs d'état présents au rassemblement à Paris certains dont le nôtre se sont précipités en Arabie Saoudite quelques jours plus tard pour saluer la mémoire du roi ABDHALA, un despote qui n'a respecté aucune des libertés fondamentales dans son pays. Et pourquoi ?

Quelques barils de pétrole et cette soi-disant realpolitik qui n'est autre que le masque des valets.

Alors camarades vous qui avez payé de vos vies votre combat pour la liberté et la justice. Soyons digne de votre mémoire, soyons digne de votre courage poursuivons ce combat.

Merci de votre attention

Pour l'Union locale CGT de Nantes

François Bonnet